

CECOMA

Association Résidence Perrine Thulard

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

9 Boulevard du Maréchal Leclerc BP 237
53602 EVRON Cedex

ETATS FINANCIERS

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

8 , place de l'Ancienne Mairie

53600 EVRON

Tél : 02-43-01-96-52

Fax : 02-43-01-66-83

E.mail : bureau@fiteco-evron.com

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.dep.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	6 127,68	3 574,49	2 553,19		2 553
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	6 613 849,24	89 249,69	6 524 599,55		6 524 600
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 928,05	2 651,96	34 276,09		34 276
Autres immobilisations corporelles	493 807,66	34 902,57	458 905,09		458 905
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours				4 342 199,85	-4 342 200
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 280,00		24 280,00		24 280
TOTAL (I)	7 174 992,63	130 378,71	7 044 613,92	4 342 199,85	2 702 414
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	83 036,31		83 036,31		83 036
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	6 835,03		6 835,03		6 835
Valeurs mobilières de placement	305 155,54		305 155,54	34 420,98	270 735
Disponibilités	670 859,56		670 859,56	544 053,30	126 806
Charges constatées d'avance	28 359,83		28 359,83		28 360
TOTAL (II)	1 094 246,27		1 094 246,27	578 474,28	515 772
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	8 269 238,90	130 378,71	8 138 860,19	4 920 674,13	3 218 186

Bilan association (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	-58 600,17		- 58 600
. Résultat de l'exercice	25 077,31	-58 600,17	95 084
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise	1 000 000,00	1 000 000,00	
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 176 477,00	547 538,00	628 939
. Provisions réglementées	948 799,00	460 000,00	488 799
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	3 091 753,14	1 948 937,83	1 142 815
Provisions			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	4 640 188,54	2 968 521,38	1 671 667
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	192 110,75	3 214,92	188 896
Autres	214 807,76		214 808
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 047 107,05	2 971 736,30	2 075 371
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	8 138 860,19	4 920 674,13	3 218 186
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés	1 000 000,00		

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Crédit non reconductible	960 000,00		960 000,00		960 000	
Dotation et produits de tarification	1 288 577,87		1 288 577,87		1 288 578	
Production vendue services				80,00	- 80	
Montants nets produits d'expl.	2 248 577,87		2 248 577,87	80,00	2 248 498	n/s
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Dons						
Cotisations						
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires						
Autres produits			5 593,46	0,01	5 593	n/s
Reprise de provisions						
Transfert de charges			13 988,39		13 988	
Sous-total des autres produits d'exploitation			19 581,85	0,01	19 582	n/s
Total des produits d'exploitation (I)			2 268 159,72	80,01	2 268 080	n/s
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			9 463,11	630,17	8 833	n/s
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			9 463,11	630,17	8 833	n/s
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			491,64		492	
Sur opérations en capital			23 523,00		23 253	
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 201,00		11 201	
Total des produits exceptionnels (IV)			35 215,64		35 215	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 312 838,47	710,18	2 312 128	n/s
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-58 600,17	-58 600	-100,00
TOTAL GENERAL			2 312 838,47	59 310,35	2 370 738	n/s
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises et de matières premières			74 094,57		74 095	
Variation de stock marchandises et matières premières						
Autres achats non stockés			35 948,47		35 948	
Services extérieurs			29 281,94	620,00	28 662	n/s
Autres services extérieurs			292 532,27	3 225,92	289 306	n/s
Impôts, taxes et versements assimilés			36 783,42		36 783	
Salaires et traitements			438 467,53		438 468	
Charges sociales			166 235,42		166 235	
Autres charges de personnels			7 321,40		7 321	
Subventions accordées par l'association						

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements	130 378,71		130 379	
Dotations aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	1 211 043,73	3 845,92	1 207 198	n/s
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	111 930,12	55 464,43	56 466	
Différences négatives de change	4 787,91		4 788	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	116 718,03	55 464,43	61 254	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	960 000,00		960 000,00	
Total des charges exceptionnelles (IV)	960 000,00		960 000	
Impôts sur les sociétés (V)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	2 287 761,76	59 310,35	2 228 452	n/s
SOLDE CREDITEUR - EXCEDENT	25 077,31		25 077	
TOTAL GENERAL	2 312 839,07	59 310,35	2 253 529	n/s
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
Total				

ANNEXE

Renseignements généraux

Etablissement : EHPAD Evron – Association Résidence Perrine Thulard

Nom du Président : Mr DUVAL André

Nom du directeur ou de la personne habilitée à représenter l'établissement : Mr SABARDEIL François

Adresse : 9 Boulevard du Maréchal Leclerc – BP 237 - 53 602 EVRON Cedex

Téléphone : 02 43 26 31 31

Télécopie : 02 43 37 90 57

E-Mail : residence.perrine.thulard@orange.fr

Code FINESS : 53 000 6758

N° SIREN : 510 466 501

Catégorie : EHPAD – Convention Tripartite signée le 30 Mai 2009 pour une durée d'un an.

Capacité autorisée de l'établissement :

- En section d'hébergement : 60 lits autorisés

Fait caractéristiques

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois et correspond à la première année d'activité.
L'EHPAD ayant réellement démarré son activité en date du 01 Juin 2009.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois. Aucune comparaison n'est possible entre les deux exercices du fait de l'ouverture effective de l'EHPAD seulement sur l'exercice clôturant 31/12/2009.

Préambule aux comptes annuels

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 8 138 860,19 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 25 077,31 E.

Principes comptables généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

I – IMMOBILISATIONS

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Notes sur les règles d'amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : 01 an
- Agencements terrains : 10 ans
- Aménagements des constructions : 25 ans
- Construction sur sol d'autrui : de 15 à 50 ans
- Matériel : de 03 ans à 07 ans
- Matériel de transport : 04 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 03 à 10 ans
- Mobilier : de 03 à 10 ans

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

II – CREANCES CLIENTS ET USAGERS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Notes sur les fonds associatifs et réserves

FONDS PROPRES

Report à nouveau : - 58 600.17 €

Il s'agit des résultats des exercices antérieurs :

- Année 2008 - 58 600.17 €

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS

Fonds associatifs avec droit de reprise : 1 000 000.00 €

- Apports de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron 1 000 000.00 €

Comme condition essentielle et déterminante du présent apport, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron se réserve la faculté de récupérer tout ou partie de la somme apportée dans les cas suivants :

- Pour le cas où l'association serait dissoute.
- Pour le cas où l'établissement perdrait son caractère désintéressé, par l'ouverture d'une procédure collective (faillite, liquidation ou redressement judiciaire...)
- En cas de vente, de cession, de cessation du droit d'exploitation directe pour quelque cause que ce soit.

En cas d'exercice du droit de reprise anticipée, il est convenu de maintenir une équivalence entre la somme apportée et l'indice national du coût à la construction, tel que cet indice est publié par l'INSEE, pour le premier trimestre 2007 ressortant à 1.385 ; par suite, la somme à payer par l'Association RESIDENCE PERRINE THULARD, en vertu des présentes, sera calculée de la manière suivante :

- A la date du droit de reprise, la somme apportée sera réévaluée en se référant au dernier indice publié par l'INSEE, si celui-ci est supérieur à celui de référence.
- Toutefois, pour limiter les effets de l'indexation, il est expressément convenu que le montant de la somme réévaluée dépassant le nominal de la somme apportée ne sera retenu qu'à hauteur de 50%

Au 31 Décembre 2009, le montant à reverser en cas de reprise serait de 1 088 087 €.

Subventions d'investissement : 1 176 477.00 €

- Subvention Conseil Général de la Mayenne 450 000.00 €

- Subvention ARRIA 150 000.00 €

- Subvention Commune d'Evron 600 000.00 €

- Amortissement subvention Conseil Général de la Mayenne - 5 250.00 €

- Amortissement subvention ARRIA - 11 273.00 €

- Amortissement subvention Commune d'Evron - 7 000.00 €

Provisions réglementées : 948 799.00 €

- Direction de la Solidarité 53 454 633.00 €

- CNSA 494 166.00 €

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		6 128		6 128
Immobilisations corporelles	4 342 200	2 802 385		7 144 585
Immobilisations financières		24 280		24 280
TOTAL	4 342 200	2 832 793		7 174 993

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		3 574		3 574
Immobilisations corporelles		126 804		126 804
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		130 378		130 378

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	24 280		24 280
Actif circulant et charges d'avance	118 231	118 231	
TOTAL	142 511	118 231	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 835
Disponibilités	497
TOTAL	7 332

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 621 606	1 225 447	1 297 713	3 098 446
Dettes financières diverses	18 582	18 582		
Fournisseurs	192 111	192 111		
Dettes fiscales et sociales	188 139	188 139		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	26 669	26 669		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 047 107	1 650 948	1 297 713	3 098 446

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 995
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	14 369
Dettes fiscales et sociales	73 316
Autres dettes	
TOTAL	101 681

Note sur le compte de résultat

Le résultat global d'un montant de 25 077.31 € se répartit de la façon suivante :

Déficit hébergement : - 77 685.60 €

Excédent dépendance : + 22 265.19 €

Excédent soins : + 80 497.72 €

Autres informations

DETAIL DE L'EFFECTIF

Catégories de personel	Hommes	Femmes
Cadres	1	1
Agents de maîtrise	-	6
Employés sociaux	1	24
TOTAL	2	31

INTERIMAIRES

Sur l'exercice 2009, l'association a effectuée un nombre de 47 contrats avec 21 intérimaires (pour l'équivalent d'environ deux temps plein) pour un montant global de 71 989.58 €. Au 31 Décembre 2009, il restait encore sous contrat un nombre de 3 intérimaires.

Attestation

L'association Résidence Perrine Thulard représentée par son Président Mr André DUVAL, atteste par la présente, conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, que les montants des deux plus hauts cadres dirigeants salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent pour l'exercice clos au 31 Décembre 2009 à :

- Montant « rémunérations brutes » : 28 853.86 €

Engagements hors bilan

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :

- <u>sur emprunt Crédit Mutuel d'un montant initial de :</u>	3 385 394.53 €
Caution solidaire de la ville d'Evron (50%) et du département de la Mayenne (50%).	
Restant dû hors intérêts :	3 336 196.11 €
Montant des intérêts restant dus :	1 144 021.00 €
- <u>sur emprunt Crédit Mutuel d'un montant initial de :</u>	362 000.00 €
Nantissement des loyers éventuels et des comptes bancaires.	
Restant dû hors intérêts :	331 414.64 €
Montant des intérêts restant dus :	40 854.00 €
- <u>sur apport avec droit de reprise de la Congrégation de :</u>	1 000 000.00 €
Cf. notes sur les fonds associatifs et réserves	

Engagements en matières sociales

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le nombre d'heures dont bénéficient les différents salariés s'élèvent au 31 Décembre 2009 à 1 414 heures.

Erik Alardin

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION PAYS DE LOIRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE D'ORLEANS

MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE A LA FACULTE DE DROIT DE TOURS

CONSULTANT FORMATEUR

35bis, Avenue de Grammont - 37000 TOURS

Tél : 02 47 36 26 26 – Fax : 02 47 39 10 95

Email : erik.alardin@cabinet-alardin.org

SIRET : 48004458500044 - APE : 6920 Z

ASSOCIATION RESIDENCE PERRINE THULARD

9 BOULEVARD DU MARECHAL LECLERC

53600 EVRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2009

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Souscripteur d'un contrat d'assurance répondant aux exigences du 1^{er} alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 19 septembre 1945 et du décret d'application

Déclaré organisme de formation sous le numéro 243702359 37 auprès de la Préfecture d'Indre-et-Loire
et bénéficie d'une exonération de TVA sur les actions de formations définies au Livre IX du Code du Travail

ASSOCIATION RESIDENCE PERRINE THULARD
9 BOULEVARD DU MARECHAL LECLERC
53600 EVRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Eric Alardin
Commissaire aux comptes

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à TOURS
Le 12 Mai 2010



Erik ALARDIN
Commissaire aux Comptes

ANNEXES

- *Bilan 31/12/2009*
- *Compte de résultat 31/12/2009*
- *Annexe au 31/12/2009*

Bilan association

ACTIF	Présenté en Euros				
	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.dep.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	6 127,68	3 574,49	2 553,19		2 553
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	6 613 849,24	89 249,69	6 524 599,55		6 524 600
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 928,05	2 651,96	34 276,09		34 276
Autres immobilisations corporelles	493 807,66	34 902,57	458 905,09		458 905
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours				4 342 199,85	-4 342 200
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 280,00		24 280,00		24 280
TOTAL (I)	7 174 992,63	130 378,71	7 044 613,92	4 342 199,85	2 702 414
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	83 036,31		83 036,31		83 036
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs					
Personnel					
Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices					
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
Autres	6 835,03		6 835,03		6 835
Valeurs mobilières de placement	305 155,54		305 155,54	34 420,98	270 735
Disponibilités	670 859,56		670 859,56	544 053,30	126 806
Charges constatées d'avance	28 359,83		28 359,83		28 360
TOTAL (II)	1 094 246,27		1 094 246,27	578 474,28	515 772
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	8 269 238,90	130 378,71	8 138 860,19	4 920 674,13	3 218 186

Erik Alardin
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 35 bis Avenue de Grammont
 37000 TOURS
 SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920

Bilan association (suite)

PASSIF	Présenté en Euros		
	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	-58 600,17		- 58 600
. Résultat de l'exercice	25 077,31	-58 600,17	95 084
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise	1 000 000,00	1 000 000,00	
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 176 477,00	547 538,00	628 939
. Provisions réglementées	948 799,00	460 000,00	488 799
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	3 091 753,14	1 948 937,83	1 142 815
Provisions			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	4 640 188,54	2 968 521,38	1 671 667
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	192 110,75	3 214,92	188 896
Autres	214 807,76		214 808
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 047 107,05	2 971 736,30	2 075 371
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	8 138 860,19	4 920 674,13	3 218 186
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés	1 000 000,00		

Erik Mardin

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Erik Mardin

Commissaire aux comptes

Compte de résultat association

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Crédit non reconductible	960 000,00		960 000,00		960 000	
Dotation et produits de tarification	1 288 577,87		1 288 577,87		1 288 578	
Production vendue services				80,00	- 80	
Montants nets produits d'expl.	2 248 577,87		2 248 577,87	80,00	2 248 498	n/s
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Dons						
Cotisations						
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires						
Autres produits			5 593,46	0,01	5 593	n/s
Reprise de provisions						
Transfert de charges			13 988,39		13 988	
Sous-total des autres produits d'exploitation			19 581,85	0,01	19 582	n/s
Total des produits d'exploitation (I)			2 268 159,72	80,01	2 268 080	n/s
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			9 463,11	630,17	8 833	n/s
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			9 463,11	630,17	8 833	n/s
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			491,64		492	
Sur opérations en capital			23 523,00		23 253	
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 201,00		11 201	
Total des produits exceptionnels (IV)			35 215,64		35 215	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 312 838,47	710,18	2 312 128	n/s
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-58 600,17	58 600	-100,00
TOTAL GENERAL			2 312 838,47	59 310,35	2 370 728	n/s
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises et de matières premières			74 094,57		74 095	
Variation de stock marchandises et matières premières						
Autres achats non stockés			35 948,47		35 948	
Services extérieurs			29 281,94	620,00	28 662	n/s
Autres services extérieurs			292 532,27	3 225,92	289 306	n/s
Impôts, taxes et versements assimilés			36 783,42		36 783	
Salaires et traitements			438 467,53		438 468	
Charges sociales			166 235,42		166 235	
Autres charges de personnels			7 321,40		7 321	
Subventions accordées par l'association						

Erik Alardin

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Erik Alardin

Commissaire aux comptes

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements	130 378,71		130 379	
Dotations aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	1 211 043,73	3 845,92	1 207 198	n/s
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	111 930,12	55 464,43	56 466	
Différences négatives de change	4 787,91		4 788	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	116 718,03	55 464,43	61 254	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	960 000,00		960 000,00	
Total des charges exceptionnelles (IV)	960 000,00		960 000	
Impôts sur les sociétés (V)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	2 287 761,76	59 310,35	2 228 452	n/s
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	25 077,31		25 077	
TOTAL GENERAL	2 312 839,07	59 310,35	2 253 529	n/s
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
Total				

Erik Alardin

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Erik Alardin

Commissaire aux comptes

Renseignements généraux

Etablissement : EHPAD Evron – Association Résidence Perrine Thulard

Nom du Président : Mr DUVAL André

Nom du directeur ou de la personne habilitée à représenter l'établissement : Mr SABARDEIL François

Adresse : 9 Boulevard du Maréchal Leclerc – BP 237 – 53 602 EVRON Cedex

Téléphone : 02 43 26 31 31

Télécopie : 02 43 37 90 57

E-Mail : residence.perrine.thulard@orange.fr

Code FINESS : 53 000 6758

N° SIREN : 510 466 501

Catégorie : EHPAD – Convention Tripartite signée le 30 Mai 2009 pour une durée d'un an.

Capacité autorisée de l'établissement :

- En section d'hébergement : 60 lits autorisés

Erik Alardin
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Fait caractéristiques

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois et correspond à la première année d'activité. L'EHPAD ayant réellement démarré son activité en date du 01 Juin 2009.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois. Aucune comparaison n'est possible entre les deux exercices du fait de l'ouverture effective de l'EHPAD seulement sur l'exercice clôturant 31/12/2009.

Erik Alardin
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS
SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Erik Alardin
Commissaire aux comptes

Préambule aux comptes annuels

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 8 138 860,19 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 25 077,31 E.

Erik Alardin

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Erik Alardin

Commissaire aux comptes

Principes comptables généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Erik Alardin
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS
SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Règles et méthodes comptables

I - IMMOBILISATIONS

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Notes sur les règles d'amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : 01 an
- Agencements terrains : 10 ans
- Aménagements des constructions : 25 ans
- Construction sur sol d'autrui : de 15 à 50 ans
- Matériel : de 03 ans à 07 ans
- Matériel de transport : 04 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 03 à 10 ans
- Mobilier : de 03 à 10 ans

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

II - CREANCES CLIENTS ET USAGERS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Erik Alardin

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Erik Alardin

Commissaire aux comptes

Notes sur les fonds associatifs et réserves

FONDS PROPRES

Report à nouveau : - 58 600.17 €

Il s'agit des résultats des exercices antérieurs :

- Année 2008 - 58 600.17 €

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS

Fonds associatifs avec droit de reprise : 1 000 000.00 €

- Apports de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron 1 000 000.00 €

Comme condition essentielle et déterminante du présent apport, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron se réserve la faculté de récupérer tout ou partie de la somme apportée dans les cas suivants :

- Pour le cas où l'association serait dissoute.
- Pour le cas où l'établissement perdrait son caractère désintéressé, par l'ouverture d'une procédure collective (faillite, liquidation ou redressement judiciaire...)
- En cas de vente, de cession, de cessation du droit d'exploitation directe pour quelque cause que ce soit.

En cas d'exercice du droit de reprise anticipée, il est convenu de maintenir une équivalence entre la somme apportée et l'indice national du coût à la construction, tel que cet indice est publié par l'INSEE, pour le premier trimestre 2007 ressortant à 1.385 ; par suite, la somme à payer par l'Association RESIDENCE PERRINE THULARD, en vertu des présentes, sera calculée de la manière suivante :

- A la date du droit de reprise, la somme apportée sera réévaluée en se référant au dernier indice publié par l'INSEE, si celui-ci est supérieur à celui de référence.
- Toutefois, pour limiter les effets de l'indexation, il est expressément convenu que le montant de la somme réévaluée dépassant le nominal de la somme apportée ne sera retenu qu'à hauteur de 50%

Au 31 Décembre 2009, le montant à reverser en cas de reprise serait de 1 088 087 €.

Subventions d'investissement : 1 176 477.00 €

- Subvention Conseil Général de la Mayenne 450 000.00 €
 - Subvention ARRIA 150 000.00 €
 - Subvention Commune d'Evron 600 000.00 €
 - Amortissement subvention Conseil Général de la Mayenne - 5 250.00 €
 - Amortissement subvention ARRIA - 11 273.00 €
 - Amortissement subvention Commune d'Evron - 7 000.00 €

Provisions réglementées : 948 799.00 €

- Direction de la Solidarité 53 454 633.00 €
 - CNSA 494 166.00 €

Erik Alardin
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
 37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		6 128		6 128
Immobilisations corporelles	4 342 200	2 802 385		7 144 585
Immobilisations financières		24 280		24 280
TOTAL	4 342 200	2 832 793		7 174 993

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		3 574		3 574
Immobilisations corporelles		126 804		126 804
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		130 378		130 378

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	24 280		24 280
Actif circulant et charges d'avance	118 231	118 231	
TOTAL	142 511	118 231	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 835
Disponibilités	497
TOTAL	7 332

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Erik Alardin
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan passif

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 621 606	1 225 447	1 297 713	3 098 446
Dettes financières diverses	18 582	18 582		
Fournisseurs	192 111	192 111		
Dettes fiscales et sociales	188 139	188 139		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	26 669	26 669		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 047 107	1 650 948	1 297 713	3 098 446

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 995
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	14 369
Dettes fiscales et sociales	73 316
Autres dettes	
TOTAL	101 681

Erik Alardin

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Erik Alardin

Commissaire aux comptes

Note sur le compte de résultat

Le résultat global d'un montant de 25 077.31 € se répartit de la façon suivante :

Déficit hébergement :	- 77 685.60 €
Excédent dépendance :	+ 22 265.19 €
Excédent soins :	+ 80 497.72 €

Erik Alardin

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Autres informations

DETAIL DE L'EFFECTIF

Catégories de personnel	Hommes	Femmes
Cadres	1	1
Agents de maîtrise	-	6
Employés sociaux	1	24
TOTAL	2	31

INTERIMAIRES

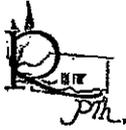
Sur l'exercice 2009, l'association a effectuée un nombre de 47 contrats avec 21 intérimaires (pour l'équivalent d'environ deux temps plein) pour un montant global de 71 989.58 €. Au 31 Décembre 2009, il restait encore sous contrat un nombre de 3 intérimaires.

Erik Alardin
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Erik Alardin
Commissaire aux comptes



RESIDENCE PERRINE THULARD

9 Boulevard du Maréchal Leclerc BP 237
53602 EVRON cedex

(Association loi 1901 sans but lucratif n°0532005861)

Téléphone : 02.43.26.31.31 Télécopie : 02.43.37.90.57.

Mail : residence.perrine.thulard@orange.fr

L'association Résidence Perrine Thulard représentée par son Président Monsieur André DUVAL, atteste par la présente, conformément à l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, que les montants des deux plus hauts cadres dirigeants salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent pour l'exercice clos au 31 Décembre 2009 à :

- Montant « rémunérations brutes » : 28 853.86 €

Président de l'Association
A. DUVAL

Siret n° 510 466 501 00010 - APE 8730 A

Erik Alardin
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Erik Alardin
Commissaire aux comptes

Engagements hors bilan

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :

<u>- sur emprunt Crédit Mutuel d'un montant initial de :</u>	3 385 394.53 €
Caution solidaire de la ville d'Evron (50%) et du département de la Mayenne (50%).	
Restant dû hors intérêts :	3 336 196.11 €
Montant des intérêts restant dus :	1 144 021.00 €
<u>- sur emprunt Crédit Mutuel d'un montant initial de :</u>	362 000.00 €
Nantissement des loyers éventuels et des comptes bancaires.	
Restant dû hors intérêts :	331 414.64 €
Montant des intérêts restant dus :	40 854.00 €
<u>- sur apport avec droit de reprise de la Congrégation de :</u>	1 000 000.00 €
Cf. notes sur les fonds associatifs et réserves	

Erik Alardin

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 69207

Erik Alardin

Commissaire aux comptes

Engagements en matières sociales

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le nombre d'heures dont bénéficient les différents salariés s'élèvent au 31 Décembre 2009 à 1 414 heures.

Erik Alardin

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

35 bis Avenue de Grammont
37000 TOURS

SIRET : 480 044 585 00044 - APE : 6920Z

Erik Alardin

Commissaire aux comptes